

PAYE	COMPTABILISE
LE 05/12/18	12.203
PAR 2528	
DE 3600	

S12

Lotissement Le Petit Prince

34150 SAINT JEAN DE FOS

Projet d'Aménagement

réf note: N 1 2017/12/08 S12

HECTARE SAS

75 ZI Les Portes Domitienne BP30020

34741 VENDARGUES Cedex

NOTE D'HONORAIRES n° 1

Note d'honoraires concernant le projet visé en marge:

Montant des honoraires pour une mission:

ARCHITECTE POUR LA CREATION D'UN PROJET D'AMENAGEMENT

2 000,00 € HT

	% mission	avancement	honoraires HT
PA Création d'un projet d'aménagement	100,0%	70%	1 400,00 €

Sous-total HT	1 400,00 €	HT
Notes à déduire		HT
TOTAL HT	1 400,00 €	HT

Montant TTC de la note n°	1	1 680,00 €	TTC
---------------------------	---	------------	-----

taux de TVA à 20%

*Bon pour accord
le 11/12/2017*

EURL JUZON ARCHITECTE
Le gérant, Robin JUZON

IMMOBILIERE S.A.
75, Boulevard Les Portes Domitienne
BP 30020
34741 VENDARGUES Cedex
Tél : 04 67 79 84 83 - Fax : 04 67 79 84 91

EURL JUZON ARCHITECTE
34 che. de Beaulieu 34160 SUSSARGUES
04.99.62.90.73 / 06.99.22.18.09
juzonarchitecte@gmail.com
817 706 799 R.C.S Montpellier
N° Ordre National : 517902

rja
robin juzon
architecte

Règlement par chèque à l'ordre de EURL JUZON ARCHITECTE

Membre d'une Association de Gestion Agréée, le règlement des honoraires par chèques est accepté N° SIRET : 817 706 799 R.C.S Montpellier